

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – détaillé

OPÉRATION :

Commune de Trémaouézan : construction d'une salle polyvalente

DÉPENSES		RESSOURCES			
LIBELLE	MONTANT TTC	LIBELLE	Montant demandé	Montant accordé	%
DÉPENSES ÉLIGIBLES		AIDES PUBLIQUES			
Travaux construction du bâtiment 1 142 201,53 € HT	1 370 641,84 €	ETAT : DETR Dépenses éligibles : *	400 000,00 €	150 000,00 €	10,94 %
			accordé le 05/04/2024 courrier Préfet		
		ETAT : DSIL Dépenses éligibles : *	120 000,00 €	120 000,00 €	8,76 %
			accordé le 16/06/2023 courrier ss/préfet		
		REGION : AAP Bâtiments performants Dépenses éligibles : * financement européen plan FEDER	73 216,00 €	73 216,00 €	5,34 %
			accordé le 03/10/2023 message Région		
		REGION : Bien vivre partout en Bretagne Dépenses éligibles : *	108 000,00 €	108 000,00 €	7,88 %
			accordé le 25/10/2022 message Région		
		DEPARTEMENT : Pacte Finistère 2030 Dépenses éligibles : *	70 000,00 €	70 000,00 €	5,11 %
			accordé le 22/07/2022 convention avec le Département		
		Fonds de concours CAPLD Dépenses éligibles : * 40 % reste à charge, <= 300 00 €	300 000,00 €	238 182,01 €	17,38 %
			accordé le 26/09/2024 délibération CAPLD ajustement possible		
Base éligible	1 370 641,84 €	total subventions		759 398,01 €	55,40 %

DEPENSES INELIGIBLES aux aides financières			
Prestations intellectuelles MOE (devis initial + avenants)	147 963,94 €	autofinancement payé au fil de l'eau	84 764,50 €
Autres charges déconstruction salle actuelle études et prestations diverses hors MOE	20 000,00 €	prévu au budget 2024	20 000,00 €
	9 585,62 €	autofinancement payé au fil de l'eau	9 585,62 €
		part déjà financée ou budgétée	114 350,12 €
assurance dommage ouvrage (1%)	13 706,42 €	Maîtrise d'œuvre (suivi travaux)	63 199,44 €
pluvalue (5%)	68 532,09 €	estimation	13 706,42 €
aménagement paysager	15 000,00 €	estimation	68 532,09 €
		estimation	15 000,00 €
Dépenses inéligibles	274 788,07 €	part non financée	160 437,95 €
Montant dépenses HT	1 371 191,59 €		
TVA 20 %	274 238,32 €		

TVA non récupérée (TVA décaissée – FCTVA)	29 891,98 €
--	--------------------

FINANCEMENT PAR FONDS PROPRES ET EMPRUNT	
dépenses éligibles non subventionnées	611 243,83 €
dépenses inéligibles (part non financée)	160 437,95 €
récupération TVA (14,85 %)	-244 346,34 €
Total à financer par la commune	641 685,56 €
Reste à financer en 2025	527 335,44 €

emprunt long terme	300 000,00 €
fonds de roulement et CAF nette 2025	227 335,44 €
Emprunt court terme = Prêt relais décalage encaissement des subventions et FCTVA	500 000,00 €

Total projet (financé sur 20 ans, hors charge d'intérêts de l'emprunt relais à ajouter)	1 645 429,91 €
--	-----------------------

	ttc	ht
Montant total opération (or intérêts emprunt CT)	1 645 429,91 €	1 371 191,59 €
Financements externes	1 003 744,35 €	836 453,63 €
- Subventions	759 398,01 €	
- FCTVA	244 346,34 €	
Reste à charge total	641 685,56 €	534 737,96 €
Montant déjà payé au 31/12/2024	114 350,12 €	95 291,77 €
Reste à financer en 2025	527 335,44 €	439 446,20 €
Emprunt LT	300 000,00 €	250 000,00 €
Autofinancement (FDR 2024 +CAF 2025)	227 335,44 €	189 446,20 €
Part des subventions y compris FCTVA	61,00 %	